

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

--:--

DECRET N° 131/PR-SGG

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;

VU le Décret N°106/PR du 30 mars 1967, portant formation
du Gouvernement,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Pour compter du 25 avril 1967, Me Bertin BORNA, Ministre des Finances et des Affaires Economiques, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Information, de la Jeunesse et des Sports, pendant l'absence de Mr René DOSSA.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.--

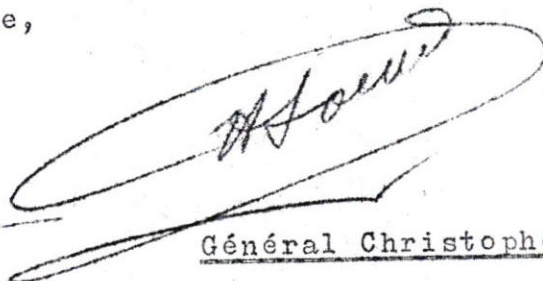
Fait à COTONOU, le 2 Mai 1967

par le Président de la République,

Le Ministre des Finances et
des Affaires Economiques



Bertin BORNA



Général Christophe SOGLO

Ampliatiions :

PR 4 - CS 6 - MFAE-MIJS 4 - SGG 4 - IAA 1
Gde.Chanc. 1 - Ministères 9 - DGAJL 2 -
JORD 1.